

RÈGLES DE LA MAISON POUR LES CHIENS

1. L'animal de compagnie doit être âgé de plus de six mois.
2. Certaines races de chien ne sont pas autorisées. Vous pouvez consulter la liste des races de chien interdites sur le site de Valamar.
3. Vous devez être muni(e) d'un passeport pour animaux de compagnie, tous les vaccins obligatoires devant y être inscrits. Le chien doit être muni d'une puce et traité contre les parasites.
4. Si vous quittez l'hébergement, merci de ne pas laisser votre animal de compagnie seul dans la chambre.
5. Si vous laissez votre animal de compagnie seul dans la chambre pendant une courte période, veuillez accrocher l'avis concernant la présence du chien dans la chambre, sur la face extérieure de la porte de la chambre.
6. Veuillez informer la réception du moment le plus opportun pour que notre personnel nettoie la chambre.
7. Si l'animal de compagnie n'est pas un chien-guide, vous n'êtes pas autorisé à l'emmener à la piscine, au centre de bien-être et de remise en forme.
8. À l'extérieur de la chambre, votre animal de compagnie doit être tenu en laisse. Si nécessaire, nous nous réservons le droit d'exiger que votre chien porte une muselière dans les espaces publics.
9. Le propriétaire de l'animal de compagnie est tenu de ramasser les excréments de son animal dans un sac et de les jeter à la poubelle.
10. Les animaux ne sont pas autorisés à séjourner sur le lit, veuillez utiliser un tapis.
11. Tout dommage, ainsi que tout nettoyage supplémentaire non inclus dans l'entretien régulier, seront facturés.
12. L'animal ne doit pas faire de bruit ni déranger les autres clients. À défaut, nous pouvons annuler l'hébergement

